



Compte-rendu réunion EAP du 11 septembre 2024

Présents : Père Augustin, Bernadette BERTRAND, Suzanne BOISSIN, Jacqueline BURDET, Isabelle CARLU, Sylvie DUPONT, Élisabeth et Christophe GROLLEAU, Paul GROUSSET, Pierre LACROIX, Alain ROUSSEL, Jean-Yves RUE-FENOUCHE.

Absents : Cécile David, Martine Fargier, Brigitte Greco, Geneviève Ambrosia.

1. Retour de la rentrée paroissiale du 8 septembre

Bilan financier : environ 400 € de dépenses pour 800 € de recettes

Temps de la messe : L'énumération un peu longue, mais c'est une fois par an et faire connaître les différents services de la paroisse et dire merci à ceux qui les assurent était le fil rouge de cette journée.

Temps de l'apéritif et du repas : Tout d'abord un bravo aux jeunes qui ont assuré le service durant le repas. A souligner la simplicité et l'efficacité des organisateurs. De beaux et nombreux témoignages qui soulignent l'engagement et la convivialité de notre communauté.

2. Projet Pastoral :

Pour la visite pastorale des 18 et 19 janvier du Père évêque, il célébrera la messe du samedi soir et celle du dimanche. Il faudra aussi prévoir une rencontre avec les associations et services de notre paroisse pour présenter au père évêque les actions déjà réalisées dans le cadre de notre projet paroissial et celles envisagées. La messe du samedi pourrait se faire à l'église de Vinezac si les travaux sont terminés et si elle peut accueillir suffisamment de monde.

3. Divers

La Pastorale familiale : Christophe et Élisabeth nous indiquent que pour assurer dans de bonnes conditions cette pastorale à laquelle participent 14 enfants, dont 5 de Largentière, avec leurs parents ils font face à différents problèmes :

1. Local de l'aumônerie pas adapté
2. Repas partagé peu convivial

3. Sécurité vis-à-vis des enfants qui jouent sur la place le temps de la mise en place du repas.

De plus pour la catéchèse des enfants de Laurac on ne peut envisager de la faire à Largentière.

Ils demandent donc si la pastorale familiale pourrait être délocalisée dans la salle du catéchisme de Laurac beaucoup plus adaptée.

Le Père Augustin valide la demande, mais il convient d'en aviser la mairie de Laurac qui assure le chauffage pour cette occupation supplémentaire. Il convient aussi de prévenir l'assureur de cette occupation supplémentaire.

La quête lors des enterrements : Il convient d'expliquer ce temps et d'en dispenser la famille du défunt.

Travaux du presbytère : Il est proposé d'étudier d'installer le logement du Père à l'aumônerie ce qui devrait diminuer le coût des travaux tout en faisant ceux pour l'accessibilité et la mise aux normes de la chapelle et d'un bureau d'accueil et d'administratif. La décision en revient au conseil économique.

Projet de constituer une équipe de visite des personnes isolées ou malades : pour cette intention aux plus fragiles il convient de mutualiser les actions réalisées sur les différents cochers de notre paroisse que ce soit au niveau des visiteurs, mais aussi de sensibiliser certains d'entre nous à indiquer les personnes à visiter.

4. Concert d'automne du 5 octobre

Pour cet évènement c'est déjà 37 personnes qui vont être logées par certains d'entre nous. Ils arrivent le samedi 5 octobre vers 17 h, répétition à 18 h 30, collation non alcoolisée sous le porche de l'église à 19 h. De 19 h 30 à 20 h, temps de préparation des musiciens. Concert de 20 h à 21 h 30. De 22 h à 23 h 30 repas au collège. Les hôtes repartent avec les musiciens qu'ils logent chez eux. Le samedi 5 octobre petit déjeuner chez les hôtes pour un retour sur Largentière pour 9 h.

Prochaine réunion EAP le 15 octobre à 18 h.